



## AVIS PUBLIC

### Entrée en vigueur règlements nos 1172-1, 1188, 1189, 1190 et 1191

---

Le conseil a adopté, lors de sa séance ordinaire tenue le 2 mai 2022, les règlements suivants :

- REG 1172-1** Modifiant le règlement relatif aux animaux afin de permettre la garde de poules pondeuses urbaines.
- REG 1188** Relatif à la garde de poules pondeuses urbaines.
- REG 1189** Code d'éthique et de déontologie des employés de la Ville de Saint-Basile-le-Grand.
- REG 1190** Établissant un programme d'aide financière aux personnes âgées de 65 ans ou plus.
- REG 1191** Établissant un programme de subvention pour l'achat et l'utilisation de produits d'hygiène écologiques durables.

Ces règlements entrent en vigueur selon la loi et toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux Services juridiques et du greffe situé au 204, rue Principale, Saint-Basile-le-Grand, Québec, J3N 1M1.

Saint-Basile-le-Grand, le 4 mai 2022

Marie-Christine Lefebvre, avocate, OMA  
Greffière et directrice générale adjointe